



ÉDITO

Chères Bourguébusiennes, chers Bourguébusiens,

Ces trois derniers mois ont été particulièrement riches et intenses. Avec l'équipe municipale, nous n'avons pas ménagé nos efforts : plus de 80 rendez-vous ont été réalisés avec les acteurs de notre territoire, les associations, les partenaires institutionnels et, bien sûr, vous. Ces rencontres nous permettent de construire, pas à pas, une organisation qui nous ressemble et qui répond aux besoins de notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement les adjoints, les conseillers municipaux, les membres du Conseil Municipal des Jeunes et du CCAS. J'associe également à ces remerciements les agents de la commune, les équipes de Caen-la-mer et l'équipe enseignante, avec lesquels nous travaillons dans un climat de confiance et de sérénité.

Je suis profondément convaincue que la réussite d'un projet repose sur l'esprit d'équipe. Mais cette équipe ne serait pas complète sans vous, habitants de Bourguébus. C'est pourquoi nous avons souhaité vous associer pleinement à l'avenir de notre commune. Nous lançons ainsi un **concours destiné à créer le futur logo de Bourguébus**. Plus qu'un simple symbole graphique, il s'agit de construire ensemble l'identité de notre commune. À vous de jouer !

Le lien social constitue l'un des axes majeurs du programme pour lequel vous nous avez accordé votre confiance. En seulement trois mois, plusieurs actions concrètes ont déjà vu le jour : l'ouverture de la mairie le lundi soir, la permanence des élus le samedi matin, l'ouverture de nouveaux créneaux d'activités ou encore le lancement de l'opération « On prend l'air ». Ce premier bilan est loin d'être exhaustif, mais il témoigne de notre volonté d'agir rapidement et concrètement.

Comme vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas, mais le dynamisme de Bourguébus ne pourra s'exprimer pleinement qu'avec votre participation. Je vous invite donc à prendre part à la vie de notre commune, à partager vos idées et à répondre présents chaque fois que vous le pourrez.

Je souhaite également revenir sur l'épisode de canicule que nous avons traversé. Grâce à une étroite collaboration avec l'équipe enseignante, les agents municipaux et les familles, nous avons pu maintenir l'ouverture de l'école en adaptant son fonctionnement : changement de locaux, installation de climatiseurs et de ventilateurs, réorganisation des espaces... Votre mobilisation, notamment pour trouver des solutions de garde, a également contribué à faciliter cette période. Je tiens à vous en remercier sincèrement.

Dans le même temps, le CCAS et nos animateurs se sont mobilisés auprès de nos aînés afin de prendre de leurs nouvelles. Bien entendu, tout n'a pas été parfait. Nous faisons avec les moyens dont nous disposons aujourd'hui, mais nous avons déjà engagé un travail d'analyse afin d'améliorer encore notre organisation et notre capacité de réponse lors de prochains épisodes climatiques extrêmes.

Je terminerai en vous souhaitant, à toutes et à tous, de très belles vacances. Que vous partiez ou que vous restiez à Bourguébus, j'espère qu'elles seront synonyme de repos, de convivialité et de précieux moments partagés avec les personnes qui vous sont chères.

Très bel été à toutes et à tous.

Valérie Lemeunier

MAIRIE

services administratifs :

02.31.23.10.08 - mairie@bourguebus.fr

Urbanisme : urbanisme@bourguebus.fr

Comptabilité : comptabilite@bourguebus.fr



[bourguebusofficiel](#)



[Ville de Bourguebus](#)

Horaires d'ouverture

lundi : 10h30 - 12h30 / 13h15 - 19h

mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h15 - 17h

mercredi : 8h30 - 12h30





**RENCONTRE AVEC NOTRE ECRIVAIN BOURGUEBUSIEN,
Alain DECKER, vendredi 2 octobre au soir, à la bibliothèque**

Après son premier roman

Jours de ténèbres sorti en 2022 et

récompensé par le prestigieux Grand Prix des Enquêteurs, il nous tardait de retrouver la suite des aventures du couple formé par le lieutenant Elvis Cochran, de la brigade criminelle de SanDiego, et de Sue Baker, sa compagne journaliste.

Le pitch : Un collectionneur de voitures anciennes est retrouvé mort dans son garage du quartier huppé de LaJolla, écrasé sous la Ford Mustang 1967 qu'il réparait. Tout pourrait laisser croire à un accident domestique... Si ce n'est le visage du cadavre, dissimulé sous le masque du Fantôme de l'Opéra, la comédie musicale mythique. De la Californie à Las Vegas en passant par Paris, saurez-vous remonter la piste pour découvrir qui se cache derrière le masque? Et si les fantômes existaient vraiment ?

2 OCTOBRE

**Nous vous donnons rendez-vous
le vendredi 2 octobre à la bibliothèque
pour une séance de dédicace
en présence de notre auteur
de polars préféré !**



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

11/01/26 : DELMAS ALIX Emma
29/01/26 : ROUESNEL Noé
30/01/26 : DURMAZ Ilyas
03/02/26 : GABRIEL Ziyad
04/03/26 : NÉDÉLEC NOBLET Richie
18/03/26 : WESOLOWSKI Elie
22/03/26 : CAPPELLE MOHAMMED Inaya
26/03/26 : RICHARD Léonie
29/03/26 : BORIES Nathan
02/04/26 : RAGOIS Jade
16/04/26 : DEMONTROND Yvan
17/04/26 : TOUTAIN Lino
28/04/26 : FERNANDEZ Monica
10/05/26 : JAMET Iris
13/05/26 : NGUYEN ZWICK Jade
13/05/26 : CONAN Éloi
17/05/26 : HAMELIN Amalya
26/06/26 : JEHANNE Mathys

MARIAGES

11/04/2026 : MARIE Sylvain & MARIE Laetitia
16/05/2026 : TRUFFIER Nicolas & LEMAITRE Lucile
23/05/2026 : DEVESA Leny & LEHERICEY Stéphanie

DÉCÈS

27/12/2025 : BELLOTEAU Guy
08/01/2026 : THOMMEREL Guislaine veuve CHEVALIER
11/01/2026 : PYRIZOK Jean-Pierre
14/01/2026 : LEGAY Guy
14/01/2026 : MANOURY Jacqueline veuve BUENO MERINO
18/01/2026 : LORENT Christiane veuve LEBRUN
18/01/2026 : JEANNE Charles
06/02/2026 : LEMARCHAND Raymonde
25/02/2026 : RIVIÈRE François
20/03/2026 : ROULLAND Jean-Claude
27/04/2026 : LARGEMENT Alain
03/05/2026 : DUBOSQ Bernard
07/05/2026 : BASSINET Colette veuve MARIE
12/05/2026 : LEFRANC Raymonde veuve BAILLEUX



⇒ OÙ VA VOTRE ARGENT ? ⇒

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PRÉVUES POUR 2026



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2026



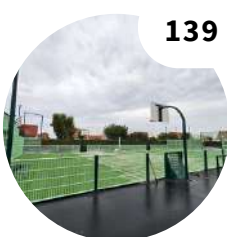
Investissements 2025/2026

Quelques exemple de dépenses d'investissement (projets actés sur 2025, chantiers payés en 2026)



29 751 €

Ombrières



139 368 €

Citystade



9 100 €

Projet Symbiose



4 281 €

Sécurité incendie



172 208 €

Remboursement emprunts



9 092 €

Ecoles



8 986 €

Travaux stade

Combien ça coûte ?

ÉDUCATION - JEUNESSE

Durant l'année scolaire écoulée, les élèves ont conduit différents projets avec leurs enseignants. En voici un aperçu !

Projet « nature » avec le CPIE

(centre permanent d'initiative pour l'environnement)

Les élèves de Grande section (GS) sont sortis en novembre à la forêt de Grimbosq.

Une intervenante du CPIE est ensuite venue à l'école en avril pour parler des escargots et en mai pour observer les petites bêtes des jardins et fabriquer des gîtes à insectes. Ces activités ont permis de constater une biodiversité très pauvre dans l'environnement de l'école.

Enfin en juin, les GS se sont rendus à Ségrie-Fontaine dans l'Orne, toujours avec le CPIE, pour observer les petites bêtes de la mare et ont participé à une balade sensorielle pour compléter le travail de l'année.

Projet jardin

Tout au long de l'année, les élèves de petite section et petite section-moyenne section ont participé à un projet "jardin" en lien avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole).

Ils ont planté des bulbes, des aromatiques et d'autres graines ou plants (légumes, fraisiers, ...) offerts par les parents dans les jardinières de la cour pour l'embellir (la partie potager ayant été supprimée dans l'espace derrière les algécos). Ils ont aussi réalisé des boules de graisse et des mangeoires pour les oiseaux cet hiver.

Projet « classe d'eau » du CP au CM1

Les classes de CP, CP-CE1, CE1, CE1-CE2, CE2, CE2-CM1 et CM1 ont participé cette année à une « classe eau ».

Les enseignantes ont élaboré un dossier auprès de l'OCCE, afin de subventionner ce projet par l'Agence de l'Eau, ainsi que le Conseil départemental du Calvados. Cela a permis l'intervention dans les classes du CPIE, de l'association « les petits débrouillards », ainsi que des sorties scolaires : la baie de Sallenelles, la station d'épuration, le port et le phare de Ouistreham, la laisse de mer à Ouistreham, les marais de Chicheboville, la caserne des pompiers d'Ifs, le moulin d'Argences ... Ce projet pluridisciplinaire regroupe aussi des lectures, des chants, des ateliers artistiques ou scientifiques autour de l'eau.



Projet « classe découverte » à Paris

Les CM2 sont partis la dernière semaine d'école à Paris pour 3 jours découvrir ses musées et monuments emblématiques.

Les enfants ont apprécié de partager ce séjour avec leurs camarades et de passer deux nuits loin des parents...

Année scolaire 2026/2027, les réservations pour les services périscolaires se feront via le portail famille, du 23 juillet au 24 Août 2026 inclus.

Pour les nouveaux élèves, les familles recevront courant juillet leur identifiant et leur mot de passe pour la première connexion, ainsi qu'une note explicative d'utilisation du portail famille.



Projet « Pulsation »

Nous avons participé au projet Pulsations, un projet de chant choral.

Les élèves de CM1 de la classe d'Eva BOUZY se sont entraînés à l'école pour apprendre sept chants, dont « Chevaucher » d'Izia, notre préféré.

Le 12 mai à 20h30, ils sont montés sur la scène de la Loco à Mézidon-Canon avec quatre autres classes du Calvados, accompagnés de six musiciens.

Les élèves ont travaillé toute l'année pour rendre ce concert inoubliable ! Malgré le stress, ils ont adoré cette soirée !



Projet "Logo de l'école"

Les élèves de CM2 de la classe de M. GUERARD et M. LUCAS ont travaillé sur le graphisme et les logos pour l'école pendant plusieurs semaines ; ils en ont proposé une dizaine .

Les élèves de toute l'école ont ensuite voté pour celui qui leur plaisait le plus. Le logo retenu est devenu l'emblème officiel de l'école !



Cap vers le collège !

Afin de clôturer l'année scolaire , une boum de fin d'année a été proposée aux élèves de CM2 qui ont quitté notre chère école.

L'idée de cette animation était d'offrir aux élèves un moment convivial avec leurs copains et conserver ainsi un bon souvenir de l'école primaire. Pour l'occasion, un t-shirt avec le logo qu'ils ont créé leur a été remis, ainsi que le diplôme de réussite du cycle élémentaire.

En termes d'animation, les futurs collégiens ont pu profiter d'un photobooth, tester leurs connaissances musicales avec un blind test et participer à un karaoké.

Conseil municipal
des jeunes



Les jeunes du CMJ se mobilisent pour la sécurité rue Émeraude !

“Au Conseil Municipal des Jeunes, nous sommes très préoccupés par le manque de civisme de certains automobilistes qui circulent rue Émeraude. Beaucoup de voitures roulent trop vite et certains conducteurs ne respectent pas les panneaux “Stop”. Cela peut être très dangereux pour les habitants, les piétons et les cyclistes.

Pour parler de ce problème, nous avons rencontré, le 10 juin dernier, **Fabrice MALLEJAC**, adjoint aux travaux. Il a répondu à nos questions et a parcouru avec nous toute la rue Émeraude, en présence de **Norah T., Léna, Liam et Zoé**, accompagnés de **Dominique BENARD**, conseillère municipale en charge de la commission jeunesse du CMJ.

Ensemble, nous avons observé les endroits qui nous semblent les plus dangereux et proposé plusieurs idées pour améliorer la sécurité. La rue Émeraude servira, en quelque sorte, de rue test : différentes solutions destinées à faire ralentir les automobilistes et mieux faire respecter les règles de circulation pourront y être testées. Nous savons que cette rue, en particulier du fait de sa configuration (ligne droite sans obstacle), n'est pas la seule concernée dans notre commune par des problèmes de vitesse ou de sécurité. Si les aménagements testés dans cette rue donnent de bons résultats, ils pourront être adaptés et installés dans d'autres secteurs où cela est nécessaire.

Dans un premier temps, il faudrait **mettre en place des panneaux 30 km/h et refaire les marquages au sol déjà bien abîmés**, ce qui aurait pour effet d'accentuer visuellement le dénivelé des quelques plateaux, envisager aussi des marquages au sol dits “3D” à titre expérimental. Ces marquages seraient dissuasifs pour les automobilistes passant occasionnellement



Pour ce qui est des résidents, charge à eux d'assumer leur vitesse. Par la suite, si aucune amélioration n'est constatée, nous pourrions **mettre en place des chicanes avec priorité de passage**.

En tant que jeunes élus, nous souhaitons participer à l'amélioration de la sécurité pour tous. Nous espérons que ce travail permettra de rendre nos rues plus sûres, aujourd'hui et demain.

Les élus présents ont apprécié cette rencontre, la bonne participation de nos jeunes élus et leur implication ; ils semblent plus concernés par la sécurité que certains adultes.”

*Article rédigé par Zoé, élève de 5^e,
sur la base des notes des autres participants*



COMMÉMORATIONS

Ce premier semestre aura été riche en cérémonies commémoratives, un devoir de mémoire que nous devons à ceux qui se sont battus et ont parfois donné leur vie pour défendre nos libertés.



INAUGURATION D'UNE STÈLE

En ce matin du 7 mars 2026, il fait gris dans le ciel comme dans nos cœurs.

Sur l'initiative de M. LEROUVILLOIS, président de l'Association des Anciens Combattants de Bourguébus, une stèle a été inaugurée devant la mairie en hommage aux soldats tués dans le cadre des OPEX (opérations extérieures) et des victimes civiles des attentats "qui ont donné leur vie pour la France, pour défendre ses valeurs, sa liberté et sa sécurité".

En présence de Corinne FERET, sénatrice, Mme RENOUF, Conseillère de région Normandie, Florence BOULAY, Conseillère départementale et maire du Castelet, des maires des communes alentours, d'une quarantaine de porte-drapeaux et de nombreux officiels, de Béatrice GAILLET et de sa fille, de conseillers municipaux et des membres du CMJ, de la fanfare de Cesny-Bois-Halbout, cette cérémonie a été ponctuée par des moments forts en émotion, notamment avec l'hommage rendu au Caporal Damien GAILLET, 20 ans, originaire de Caen, mort pour la France dans une embuscade lors d'une opération militaire en Afghanistan le 18 août 2008 avec 9 autres soldats français.

Des discours ont été prononcés pour rappeler l'importance de se souvenir de "ces femmes et de ces hommes engagés au service de la Nation, dont les vies ont été brutalement arrachées par la violence et la haine", de ne pas oublier "que la liberté et la paix ne sont jamais acquises". Cette stèle se veut être un lieu de recueillement, de transmission et de respect.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Comme chaque année le 8 mai, Bourguébus a célébré la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Des moments d'émotion et de recueillement ont été partagés avec de nombreux habitants de notre commune.

Avec l'association des Anciens Combattants de Bourguébus, les portes-drapeaux, les diverses associations, la fanfare de Cesny-Bois-Halbout et les membres du Conseil Municipal des Jeunes, nous avons honoré tous ceux qui ont participé, au nom de la liberté, à cette victoire.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts par Gilbert LEROUVILLOIS, président de l'association des Anciens Combattants, ainsi qu'à la stèle en hommage aux soldats tués dans le cadre d'opérations militaires extérieures (OPEX).

Notre maire, Valérie LEMEUNIER, a déposé une gerbe à la stèle des libérateurs britannique et canadiens.

Le verre de l'amitié qui a suivi ces cérémonies a permis de chaleureux partages entre les participants.

Très investis dans le Devoir de Mémoire, il nous semble indispensable d'organiser « la Journée du Souvenir de la Déportation » commémorée chaque année, le dernier

dimanche d'avril, dès l'année prochaine.



ANIMATION - SPORT - LOISIRS - CULTURE

On prend l'air !

La Municipalité propose une nouvelle activité dont le but est de favoriser les échanges entre les habitants.

Rejoignez-nous le premier dimanche de chaque mois devant la mairie pour une marche ou un footing. Ainsi, les dimanche 7 juin et 5 juillet, une trentaine de personnes ont répondu présentes et ont pu partager un moment de convivialité à l'issue de l'activité.

Prochain rendez-vous le dimanche 6 septembre à 10 h.



Fête de la musique !

Cette année encore, le public est venu nombreux fêter la musique en ce samedi 20 juin sur le stade.

En première partie, le groupe **Rue de Montréal** a proposé des chansons douces et entraînantes sur des mélodies pop folk.

Les plus téméraires ont osé quelques pas de danse sur les reprises de Téléphone par le groupe **Hygiaphone**. Toute une époque !

La municipalité tient à remercier le public, les chanteurs et musiciens, mais aussi l'Escal, Grin'Eat, Dock Burger et le club de football qui ont permis de se restaurer sur place.



CADRE DE VIE

Quelques rappels de bon sens à respecter par tous pour préserver la qualité de vie dans notre commune et favoriser le bien-vivre ensemble !

Divagation des animaux

La loi interdit la divagation des animaux domestiques. Les chiens et chats doivent rester sous la surveillance de leur propriétaire et ne pas circuler librement sur la voie publique ou sur les propriétés d'autrui.

Un animal errant peut provoquer des accidents, des dégradations ou mettre en danger les personnes et les autres animaux. Tout animal trouvé en état de divagation peut être conduit en fourrière aux frais de son propriétaire. Celui-ci peut également faire l'objet d'une verbalisation.

Déjections canines : un geste simple pour une commune propre

Les espaces publics, trottoirs, chemins et espaces verts sont des lieux partagés par tous. Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal afin de préserver la propreté du cadre de vie, le confort des usagers et les conditions sanitaires.

Le non-ramassage des déjections canines sur la voie publique constitue une infraction passible d'une amende prévue par la réglementation. Au-delà de l'aspect réglementaire, ce geste simple témoigne du respect de chacun envers ses voisins et contribue à maintenir une commune agréable pour tous. Des distributeurs de sacs à crottes sont à disposition en 3 endroits de la commune (Main Delle, derrière la mairie et en haut de la rue des canadiens).

Les nuisances sonores et travaux de jardinage

Afin de préserver la tranquillité de chacun, les activités bruyantes réalisées par les particuliers (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, etc.) doivent être limitées aux horaires autorisés par arrêté préfectoral.

Ainsi, l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2008 précise les horaires durant lesquels il est possible d'effectuer des travaux d'entretien et, notamment, les tontes, comme suit (ces horaires ne s'appliquent pas aux professionnels) :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi ;
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis ;
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

De manière générale, tout bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité peut constituer une nuisance sonore et faire l'objet d'une verbalisation. Les auteurs s'exposent notamment à une amende forfaitaire pouvant atteindre 68 €, majorée en cas de non-paiement, voire à des sanctions plus importantes selon les circonstances.

Dépôts sauvages : un geste qui coûte cher

L'abandon de déchets sur la voie publique, dans les chemins, les fossés, les espaces naturels ou à proximité des points de collecte est strictement interdit. Chaque habitant dispose de solutions adaptées : collecte des déchets ménagers, déchèteries et filières de recyclage.

Les dépôts sauvages dégradent notre environnement, engendrent des coûts importants pour la collectivité et peuvent faire l'objet de poursuites. Selon la nature des faits, les contrevenants encourent des amendes pouvant aller de 150 € à 1 500 €, avec possibilité de confiscation du véhicule utilisé. Dans les cas les plus graves, les sanctions peuvent être beaucoup plus lourdes et inclure des amendes administratives ainsi qu'une obligation de remise en état des lieux.

Nous déplorons très régulièrement le dépôt de déchets à proximité immédiate des conteneurs à verres. Nous en appelons au civisme de chacun pour garder notre commune propre et agréable à vivre pour tous !



ASSOCIATIONS - SERVICES

PLAINE SUD ÉNERGIES (PSE)

PSE est organisée en SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée. Au départ, la vocation de PSE est de mettre en place des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics et de revendre l'électricité produite de façon durable à EDF.

Cela a démarré avec les toits des écoles de Bourguébus, Saint-Aignan-de-Cramesnil et Garcelles-Secqueville.

A l'époque, le prix auquel EDF achetait la production des panneaux était très intéressant (40 cts/kWh), mais aujourd'hui c'est plutôt 14 cts/kWh, ce qui rend impossible un nouveau projet de ce type. Au départ, ces panneaux installés sur les toits des 3 écoles ont été financés par PSE et seront, dans quelques années, rétrocédés aux 3 communes qui devront alors en assurer la maintenance.

Dans cette perspective, PSE doit maintenant construire son avenir avec de nouveaux projets dans le développement de sites de production d'énergie renouvelable et engager une diversification de ses activités.

Le premier pas de cette évolution qui a été acté lors de la dernière assemblée générale, le 9 avril dernier, est l'accueil comme nouveau sociétaire de l'association Vent d'Ouest qui est un acteur local dans les enjeux et solutions de la transition dans 6 grands domaines :

- Lutter contre le réchauffement climatique ;
- Améliorer la qualité de vie ;
- Renforcer les échanges et la solidarité ;
- Produire et consommer local ;
- Valoriser les ressources locales ;
- Gagner en autonomie et en résilience.

Vent d'Ouest travaille actuellement sur le projet de la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur le boulodrome de Caen avec une autoconsommation collective de l'électricité produite. On parle alors d'une boucle de consommation collective et, via un contrat spécifique, des particuliers, des commerces ou des entreprises pourront acheter cette électricité à des prix inférieurs au marché et stables dans un but non mercantile pour Vent d'Ouest, mais aussi pour équilibrer le modèle économique.

Pour PSE et son savoir-faire, le développement se fera avec ce type de projet.



Crédit photo : PSE

CCAS DU CÔTÉ DU

Avec les dernières élections municipales, la composition du conseil d'administration du CCAS a été renouvelée.

Il est présidé par Valérie LEMEUNIER, notre maire, et est composé de 5 élus (Laëtitia ALLIGIER, vice-présidente, Laurence BURNOUF, Denis DESCOMBES, Céline LENOIR et Julie SAMAIN) et de membres de la société civile (Christelle GEVREY-JOUAN, Sandrine HERVIEU, Laurence PATARD, Odile VAUDRY). Ils se sont réunis à plusieurs reprises et ont défini un certain nombre de projets :

- rencontre des personnes responsables du CCAS de l'ex-Plaine sud (Soliers, Castines-en-Plaine) pour se connaître, échanger et envisager la mutualisation d'actions ;
- mise en place d'ateliers autour de différents thèmes (prévention sur les écrans, sécurité routière, arnaques et démarchages frauduleux) ;
- création d'une journée sur le thème "village des associations" ;
- proposition de cafés-rencontres ;
- organisation de collectes de dons (jouets, vêtements, nourriture et croquettes pour les animaux) ;
- lien avec nos seniors et nos anciens à contacter par téléphone.

Nous reviendrons plus en détail sur les missions du CCAS lors d'un prochain bulletin.



NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES : inscrivez-vous maintenant

Pour rappel, la Communauté urbaine a mis en place un nouveau système d'accès dans ses déchèteries pour rendre les passages plus simples et plus fluides. Après une inscription en ligne rapide, les habitants peuvent entrer grâce à un QR code personnel ou à la reconnaissance de leur plaque d'immatriculation. Ce dispositif permet de limiter l'attente à l'entrée, de sécuriser l'accès aux sites et d'améliorer la qualité du service pour tous.

A partir du 1er septembre 2026, ce nouveau système devient **obligatoire** pour se rendre en déchèterie. Une fois inscrits, les habitants pourront profiter gratuitement de **26 passages maximum par an**. La Communauté urbaine encourage vivement les habitants à effectuer leur inscription dès maintenant afin d'éviter toute difficulté lors de leurs prochains passages en déchèterie. Depuis fin mai, vous pouvez également profiter de la présence de médiateurs déchets propreté en déchèteries pour vous accompagner dans vos démarches.



Retrouvez les modalités d'inscription sur www.bourguebus.fr

ESPACES PUBLICS : qui fait quoi ?

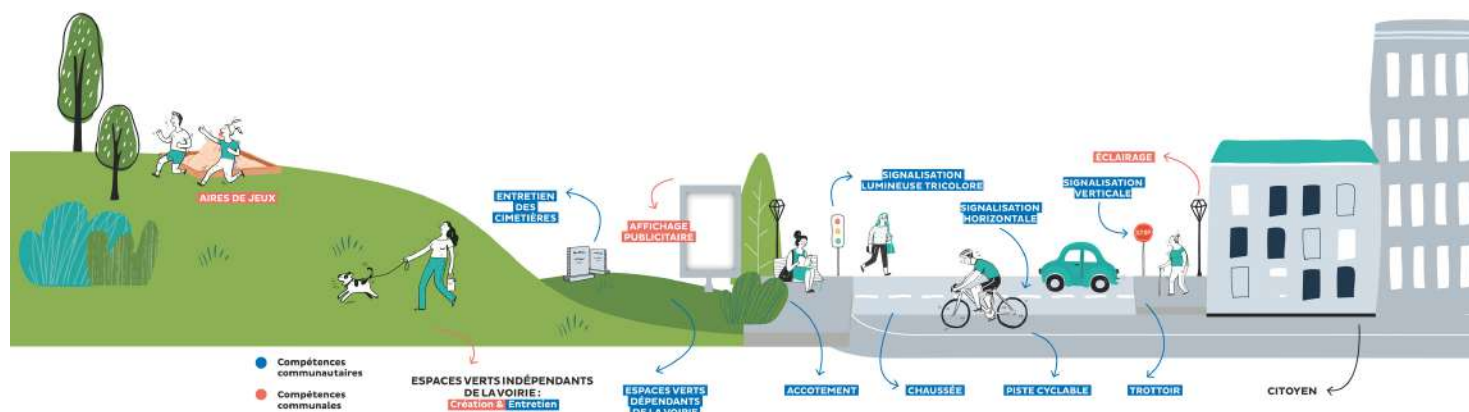
Les espaces publics, au cœur de la vie d'un territoire, concourent à la qualité de vie des citoyens. De la conception des places et des parcs à l'entretien des voiries, en passant par l'aménagement durable et inclusif, la gestion des espaces verts, elle représente une compétence stratégique pour les collectivités locales. Elle repose sur une approche transversale, mêlant urbanisme, environnement, sécurité et usages.

Sur le territoire de Caen-la-mer, la gestion de l'espace public mobilise plusieurs acteurs :

- **l'État**, qui s'occupe par exemple du périphérique ;
- **le Département du Calvados** pour les routes départementales et leurs accotements ;
- **la Communauté urbaine** pour l'entretien des espaces verts et la voirie ;
- **la commune** pour la création d'espaces verts, l'affichage publicitaire et l'éclairage.

Depuis 2017, la gestion des espaces publics de Caen-la-mer est assurée par un service dédié : **la Direction de la Maintenance et de l'Exploitation de l'Espace Public (DMEEP)**. Ce service unique harmonise et coordonne les pratiques autour de l'entretien des routes (la voirie), de la gestion des espaces verts ainsi que de la propreté urbaine (nettoyage manuel et mécanique).

Afin d'assurer une organisation efficace et adaptée, le territoire est divisé en cinq secteurs géographiques. Cette organisation facilite le suivi des interventions et l'entretien localisé, tout en répondant aux besoins spécifiques de chaque zone. Des réunions régulières entre tous les acteurs permettent de planifier les travaux, d'optimiser les ressources et de garantir une vision globale et cohérente, à la fois à court et long terme.



PLUi-HM : Donnez votre avis avant le 14 octobre !

Le Plan local d'urbanisme intercommunal – habitat et mobilités (PLUi-HM) est le document qui fixe les règles d'aménagement pour le territoire de Caen-la-mer pour les 10 à 15 prochaines années. Il encadre les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols et intègre aussi les enjeux liés au logement et aux déplacements.

Pourquoi est-il important ?

Le PLUi-HM permet de penser le développement du territoire de manière cohérente, à l'échelle des 48 communes. Il accompagne les projets tout en prenant en compte les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Quels sont ses grands objectifs ?

Le projet vise un territoire attractif avec un développement maîtrisé. À horizon 2040, il prévoit l'accueil de nouveaux habitants, la construction de logements et la création d'emplois, tout en préservant les espaces naturels et agricoles.

Qui participe à son élaboration ?

Piloté par la Communauté urbaine, le PLUi-HM est le fruit d'un travail collectif mené avec les 48 communes. Depuis plusieurs années, élus, services et habitants construisent un projet partagé, au plus près des réalités locales.

Et les habitants dans tout ça ?

Les habitants ont toute leur place dans ce projet. L'enquête publique organisée du 25 août jusqu'au 14 octobre leur permet de consulter le projet et de s'exprimer avant son approbation prévue début 2027.

Retrouvez les modalités de participation à l'enquête publique sur : www.pluihm-caenlamer.fr

TWISTO TOUR le 6 août à Bourguébus

Retrouvez-nous

TWISTO TOUR 2026

JEUDI
6 AOÛT
16H À 19H

BOURGUEBUS
PARKING DE LA SALLE DES FÊTES

- CONSEIL
- VENTE
- INFORMATION VÉLO
- CRÉATION D'ABONNEMENTS SCOLAIRES

OFFRE DÉCOUVERTE
PROFITEZ DE 5 VOYAGES au prix de **5€***

twisto Les mobilités de Caen la mer

Caenlamer NORMANDIE COMMUNAUTÉ URBAINE

Dans le cadre de sa tournée estivale, le Twisto Tour a repris la route avec son agence mobile depuis le 15 juin et jusqu'à la rentrée scolaire.

Il sera sur notre commune le 6 août, de 16 h à 19 h afin de proposer différents services de proximité pour éviter d'avoir à se déplacer en agence : création de carte, rechargement et informations sur le réseau.

Produisez votre énergie solaire en toute sérénité

Découvrez une solution simple et gratuite, accessible à tous les habitants et les professionnels du département avec **Soleil 14** !

Produisez facilement votre énergie solaire avec

Caenlamer NORMANDIE COMMUNAUTÉ URBAINE

soleil14

SERVICE PUBLIC SOLAIRE

Pour mesurer instantanément le potentiel de votre toiture sur le cadastre solaire **soleil14.fr**

Pour bénéficier gratuitement de conseils d'experts locaux

Pour construire votre projet solaire thermique ou photovoltaïque en toute confiance

RDV sur le cadastre solaire soleil14.fr

Vous êtes une entreprise

Vous êtes un particulier

Vous êtes une collectivité

Vous êtes un agriculteur

Opération « Ma haie, mon jardin, Caen-la-mer vous accompagne » : engagez-vous pour la biodiversité !

Caen-la-mer lance, pour sa seconde édition, l'opération « Ma haie, mon jardin, Caen-la-mer vous accompagne », destinée à favoriser la biodiversité et à améliorer le cadre de vie.

Cette opération permet aux habitants de la collectivité de bénéficier de plants d'essences locales gratuits pour créer une haie bocagère sur leur terrain.

Deux kits sont proposés :

- Haie bocagère basse (arbustes)
- Haie bocagère basse + 3 arbres de haut jet

Les participants s'engagent à respecter les bonnes pratiques de plantation et d'entretien, détaillées dans le règlement.

17 Inscription en ligne obligatoire. Modalités complètes de participation et formulaire disponibles sur Ma haie, mon jardin, Caen la mer vous accompagne | Caen la mer (formulaire accessible jusqu'au 31 août).

Planning :

- Fin des inscriptions : 31 août
- Commande des plants de haie : septembre
- Distribution des plants : fin novembre / début décembre

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de préservation des écosystèmes locaux et d'amélioration du cadre de vie.



PAROLE AUX ÉLUS DE LA MINORITÉ

Les élections du 15 mars se sont jouées à une faible marge. Nous remercions sincèrement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Avec 21 voix d'écart, nous représentons une minorité engagée et constructive au sein du conseil municipal.

Notre groupe est composé de Cédric Carel, Marie-Noëlle Caumo, Bruno Maciejewski, Céline Lenoir et David Gancel.

Malgré une représentation limitée, nous participons à plusieurs commissions :

- Finances – Ressources humaines
- Cadre de vie – Transition écologique – Urbanisme
- Travaux – Sécurité
- Appel d'offres
- CCAS

Nous exercerons notre mandat avec vigilance et détermination pour porter la voix des habitants qui nous ont accordé leur confiance.

Nous veillerons à ce que les engagements de campagne se traduisent concrètement pour les habitants.

Notre priorité restera Bourguébus et ses habitants.

L'avenir de notre commune se prépare dès aujourd'hui, et nous entendons y contribuer pleinement.

